

vosre Bretagne, ont éclaté dernièrement encore dans le pèlerinage que vous avez fait au sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, dans le but d'implorer sa protection pour l'Eglise et pour nous. L'Eglise assurément s'appuyant sur Dieu seul, se confiant uniquement en lui, emprunte à la prière toute sa puissance et sa force ; aussi a-t-elle en grande estime le pieux empressement des peuples qui s'efforcent par leurs prières d'apaiser Dieu et de hâter le temps de la miséricorde. Mais si ces prières ne peuvent, d'après les promesses divines, rester sans effet, elles deviendront cependant plus agréables et plus efficaces, par l'intercession de ceux qui règnent déjà avec Dieu, de ceux surtout qui occupent des places plus élevées dans le ciel. Nous pensons donc que vous avez, avec une piété éclairée, confié et demandé à cette femme très-sainte entre toutes qui, en sa qualité de mère de la Reine des cieux, est intimement unie au Roi de gloire lui même, soit par les liens du sang, soit par la noblesse des vertus, et jouit auprès de lui d'un crédit tout spécial. Or, si à la prière de Moïse, les Amalécites se mirent à fuir, si à la demande de Samuel, les Philistins furent massacrés et disparurent de la face d'Israël, si les supplications de Judith et de la ville de Béthulie vainquirent l'armée d'Holopherne, si la prière d'Ezéchias fit mourir 180,000 soldats de Sennachérib, si les prières des Macchabées remportèrent bien souvent la victoire sur des ennemis très-nombreux, il faut espérer en toute confiance, que par les soins d'une si grande médiatrice la puissance de Dieu sera provoquée à briser les forces de ses propres ennemis ; alors enfin la liberté et la paix seront rendues à la société chrétienne. Persévérez donc dans la prière, vénérable frère et chers fils, frappez, demandez avec assurance et sans aucune hésitation. Il est écrit : Tout ce que vous demanderez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et cela vous sera accordé.